



## Tenir tête au « tout numérique »



### Avant-propos

À la faveur de la pandémie de Covid-19, la société a avancé à pas de géants dans la numérisation d'un nombre croissant d'activités humaines. Face au « tout numérique », est-ce encore possible de résister ? Dans cette analyse, Vanessa Della Piana (formatrice permanente au Cefoc) montre que l'Éducation populaire a un rôle-clé à jouer : en cultivant un regard critique, en questionnant des évolutions peu débattues en démocratie et en agissant face aux conséquences pour les citoyen.nes, en particulier les plus vulnérables.



## MOTS-CLÉS

Éducation populaire

Numérique

Services publics

Gafam

Le Cefoc (Centre de formation Cardijn) est une association d'Éducation permanente qui organise chaque année une cinquantaine de groupes de formation en Belgique. Ces groupes rassemblent des personnes issues ou solidaires des milieux populaires. Les différentes formations proposées visent à s'interroger sur le sens de la vie, à réfléchir à comment vivre ensemble de manière citoyenne, en agissant dans le sens d'une société plus démocratique et plus solidaire.

Dans le prolongement de ses activités de formation, le Cefoc publie chaque année de courts textes d'analyse et une étude. Les thématiques abordées trouvent leur source dans les réflexions mises sur la table par les participants aux formations. Les textes sont destinés aux acteurs du monde associatif et à tout citoyen à la recherche d'outils de compréhension de la société susceptibles de favoriser l'émancipation et la mobilisation individuelles et collectives.

Avec le soutien de la



De précédentes analyses l'ont démontré<sup>1</sup> : la numérisation avance au galop depuis la pandémie de Covid-19, dans toute une série de domaines de l'existence (emploi, éducation, services publics, loisirs...). Ce « tout numérique » s'impose souvent comme une évidence, une évolution inéluctable et pleine de promesses. Pourtant, il n'est pas souhaité par l'ensemble des citoyen.nes et il est souvent source d'exclusions, d'écrasements et de non-sens. Alors, est-ce encore possible d'interroger la norme ? Comment ?

Des résistances à l'échelle individuelle sont possibles, mais semblent insuffisantes. Par exemple, si je conteste la digitalisation à tout crin, je peux poser le choix de ne pas avoir de *smartphone*. Mais c'est m'exposer, potentiellement, à des difficultés dans l'accès à des services ; c'est aussi affronter des jugements de la part de personnes qui adhèrent pleinement à ces évolutions ou se trouvent exclu de certains groupes... Agir à l'échelle individuelle uniquement ne permet pas de résoudre le problème à l'endroit où il se pose : mon seul choix de ne pas avoir de *smartphone* est insuffisant pour influencer les politiques mises en œuvre, qui par ailleurs sont écrasantes pour d'autres que moi ! Face au « rouleau compresseur » du tout au numérique, l'action collective est un autre moyen de tenir tête. L'analyse qui suit montre, à travers quelques exemples, qu'une résistance, à la fois politique et culturelle, est possible et féconde.

### Des luttes qui ne datent pas d'hier

Au début des années 2000 déjà, en France, des directeurs d'école et des parents s'opposent à la collecte de données des élèves (qui devait se faire via le logiciel « Base-élèves »). Dès 2011, des éleveurs désobéissent à une directive européenne qui les oblige à pucer leurs animaux et à gérer les troupeaux par ordinateur. De 2011 à 2013, des assistantes sociales boycottent le rendu annuel de statistiques qui sert à évaluer leur travail mais aussi à collecter des données confidentielles sur les usagers<sup>2</sup>. C'est en 2013 que naît un réseau, baptisé « Écran total », qui vient fédérer ce type de résistances. Il réunit des personnes

<sup>1</sup> Voir la section « Pour aller plus loin »

<sup>2</sup> *Écran total : résister à la gestion et l'informatisation de nos vies*, Communiqué d'Écran total relayé par Hélène Duffau sur le site de Mediapart, 6 septembre 2016.

travaillant dans l'éducation, le social, la médecine, le maraîchage, les métiers manuels, l'agriculture... De leurs échanges, en comparant leurs situations, ils reconnaissent une même logique à l'œuvre : la numérisation croissante détruit leurs métiers et dégrade les relations sociales. Le collectif aide alors les travailleurs.euses à sortir de l'isolement et de l'impuissance. Partant de l'analyse de ce qu'ils vivent, il aide à construire une parole politique, à désobéir de manière concertée mais aussi à faire face collectivement aux sanctions.

Fin 2015, des travailleurs.euses de l'Éducation nationale en France s'organisent aussi via le « Collectif de Beauchastel ». Celui-ci dénonce la numérisation de l'éducation et lutte par des publications, des manifestations, des perturbations d'événements institutionnels ou des actes de désobéissance (comme le refus de prendre part à des corrections numériques d'examens)<sup>3</sup>. En Belgique, on peut citer « École en Lutte » : un collectif de personnels de l'enseignement qui met en débat les effets du numériques sur leurs métiers<sup>4</sup>.

Ces initiatives montrent qu'en groupe, il est possible de prendre du recul face à des normes qui n'ont pas de sens, de mieux comprendre ce qui écrase et de poser des actes, en conséquence, pour être entendu (même si pas toujours écouté !) des autorités. Plus récemment, en Belgique, des initiatives collectives fleurissent pour contrer le « tout au numérique » : la suite du texte en présente quelques-unes dans le champ socio-culturel.

### Devenir « informaticien public »

Pendant la pandémie, la digitalisation sauvage des services publics a laissé de côté de nombreux citoyen.nes. Face à ce constat, l'association « Action et Recherche Culturelles » a cherché un moyen de répondre aux besoins tout en interpellant les politiques. Avec d'autres, elle a créé le service des « Informaticiens publics ». À l'image des « écrivains publics », ils

<sup>3</sup> [www.lagedefaire-lejournal.fr/face-a-lecole-numerique-nous-ne-sommes-pas-seuls/](http://www.lagedefaire-lejournal.fr/face-a-lecole-numerique-nous-ne-sommes-pas-seuls/).

<sup>4</sup> [www.numerique.ecoleenlutte.be](http://www.numerique.ecoleenlutte.be). Voir leur argumentaire *Pourquoi être critique face au numérique à l'école ? Comment en faire un outil émancipateur ?* dans le magazine *Curseurs*, n°2, décembre 2023, pp.33-35.



Avec d'autres, parmi lesquels les acteurs du Code du numérique (voir ci-après), ils plaident pour repenser la manière dont la société se numérise afin de garantir l'accès inconditionnel aux services essentiels.

### Pour un « Code du numérique »

Née en 2013 à Bruxelles, l'association « Habitant.e.s des images » développe des œuvres collaboratives qui questionnent les rapports de pouvoir, en priorité avec des personnes discriminées dans l'accès à leurs droits et peu représentées dans les médias. Le Code du numérique<sup>7</sup> est l'une de ces œuvres, en cours de réalisation depuis plus de deux ans.

Un Comité humain du numérique s'est créé pour mener ce sérieux travail collectif qui nomme ce que le numérique fait à nos vies. Mais aussi pour élaborer des pistes de réglementations pour en sortir. Le processus de construction prend appui sur des démarches ludiques et artistiques.

Le Code du numérique est accessible en ligne, intégralement<sup>8</sup>. Il prend aussi la forme, plus chaleureuse, d'un outil non-digital : un parchemin en papier. Concrètement, le Code est organisé par Actes, par chapitres thématiques. Chaque Acte comporte des lois, déclinées en Articles. Ils sont assortis de témoignages, soigneusement collectés au fil du processus.

*« Nous sommes le Comité humain du numérique. Nous sommes des personnes âgées, isolées, des personnes ayant des difficultés avec la lecture ou l'écriture, des personnes porteuses de handicaps, des jeunes, des enfants, des personnes précarisées, des travailleuses sociales, des juristes, des banquier-es, des informaticiens publics, des éducateurs de rue, des sociologues, des artistes, des jeunes à la rue, des infirmières, des travailleurs dans des usines... Nous écrivons des lois à partir de nos vies, de nos souffrances [...]. Pour protéger nos droits, pour notre santé mentale et physique, notre vie privée, notre travail, nos enfants, la Terre. »*

<sup>7</sup> L'association « Habitant.e.s des images » fait partie du Front Rendre Visible l'Invisible, collectif de lutte contre la pauvreté et pour la justice climatique. C'est au sein de ce front que le Comité Humain du Numérique est né, en 2021.

<sup>8</sup> <https://codedunumerique.be/>.

### Un code qui bouscule les codes

Les participant.es au Code du numérique mettent en scène les lois qu'ils rédigent. Lorsqu'ils se réunissent pour élaborer les articles de loi, ils s'affublent de cravates, de perruques... Cela permet de jouer des rôles qui sont habituellement réservés à d'autres. Être dans la mise en scène permet de libérer la parole. Des « bricolages » d'objets symboliques, de pancartes... sont aussi une manière de mettre de côté la technologie numérique, froide, pour retrouver la chaleur de l'artisanat et des rencontres !

Des tournages participatifs ont aussi été menés dans l'espace public. Par exemple<sup>9</sup>, on peut y voir une citoyenne « jouer » une situation vécue : « J'ai aidé quelqu'un à rentrer sa contribution en ligne. J'ai suivi la procédure, mais ça ne marchait pas. J'ai appelé, on m'a dit de taper sur le 2 »... et de la voir donner un coup de poing sur un grand « 2 », écrit sur un carton : BAM, transpercé ! Se déjouer, avec dérision, face aux violences subies par la machinisation, voilà qui est cathartique. Et qui rend visible l'invisible aux yeux de concitoyens et de responsables politiques.



Qu'on ne s'y trompe pas : ces vidéos humoristiques sont le fruit d'un patient et énorme chantier de co-construction. Elles montrent, – avec dignité ! –, l'ampleur des non-sens et des injustices qui sont subies au quotidien.

### Force de proposition et interpellation politique

Récemment, ce travail a servi de base pour élaborer un dossier à l'attention des parlementaires bruxellois : de nombreuses associations se sont alliées contre le projet d'ordonnance « Bruxelles Numérique ». Celui-ci visait à imposer que toutes les

<sup>9</sup> Les vidéos des tournages sont accessibles en ligne : [www.codedunumerique.be/les-actes-tournages](http://www.codedunumerique.be/les-actes-tournages).

démarches administratives à Bruxelles soient numérisées. Malgré des mobilisations massives, le texte a finalement été approuvé en janvier 2024. Reste que ce mouvement a permis de faire évoluer favorablement le projet d'ordonnance (et de nouvelles mobilisations restent possibles)<sup>10</sup>. Il a aussi permis de politiser la « dématérialisation » des services publics : la place du numérique dans la société et ses impacts font désormais l'objet d'un débat public.

En vue des élections de juin 2024, le Comité humain du numérique a adressé un sondage aux politiques pour connaître leur avis sur les propositions de loi du Code.

Par ailleurs, le Code reste un outil vivant : disponible en libre accès, d'autres collectifs sont invités à s'en saisir et à s'en inspirer pour mener ce genre de processus avec d'autres.

## Ouvrir les possibles

Parmi tant d'autres, ces initiatives montrent que la résistance collective est possible. L'associatif, faisant œuvre d'éducation populaire, permet de retrouver une puissance d'agir. D'autres pistes auraient mérité d'être développées, portant sur un niveau plus large encore. Entre autres, les propositions avancées par le philosophe Mark Hunyadi ou la juriste Antoinette Rouvroy.

Tous deux s'accordent à dire que les « géants du numérique » sont des entreprises qui visent non pas le bien commun mais le profit et qu'il serait donc nécessaire, et possible, de créer des institutions démocratiques qui encadrent le numérique. Antoinette Rouvroy propose ainsi d'élaborer une « constitution mondiale du numérique »<sup>11</sup>. Quant à Mark Hunyadi, il part du constat que le numérique est devenu le principal « prescripteur de temporalité », c'est-à-dire qu'il organise le passé, le présent et le futur de nos

existences. Bien que n'étant pas technophobe, le philosophe prend l'exemple du GPS pour aider à comprendre l'emprise du numérique sur notre rapport au temps : avec cet outil numérique, le futur ne prend pas la forme « *d'une exploration ouverte du monde, comme lorsque l'on partait en voyage carte en main, mais celle d'une prédiction effectuée sur la base de prélèvements quantitatifs étrangers à la conscience de l'acteur. Il se laisse donc guider par le résultat d'un calcul prévisionnel. [...] Sous l'effet de la numérisation générale de la vie sociale, ce rapport à un futur non pas ouvert mais prédit, tend à devenir la norme de toute action* »<sup>12</sup>. Partant, il démontre l'intérêt d'inclure dans la Constitution « le droit à un avenir ouvert », au même titre que la liberté de circuler ou le droit d'association. Cela peut sembler utopique mais, selon lui, l'emprise du numérique « *n'a pas le caractère implacable d'une loi naturelle. Elle résulte d'un ensemble de dispositifs et mécanismes aujourd'hui certes écrasants, mais qui, à l'instar des lois du marché par exemple, ne sont que des dispositifs humains qui peuvent être modifiés ou refaçonnés* »<sup>13</sup>. Voilà qui encourage la résistance et la créativité collectives !



Vanessa Della Piana,  
Formatrice permanente au Cefoc

<sup>10</sup>

<https://lire-et-ecrire.be/L-ordonnance-Bruxelles-numerique-est-votee-Garantit-elle-les-guichets>. Voir également :

<https://pour.press/lhumain-dabord-des-guichets-pas-du-numerique/>.

<sup>11</sup> [www.rtf.be/article/declic-le-tournant-et-si-on-ecrivait-une-constitution-mondiale-du-numerique-propose-la-philosophe-antoinette-rouvroy-11112250](http://www.rtf.be/article/declic-le-tournant-et-si-on-ecrivait-une-constitution-mondiale-du-numerique-propose-la-philosophe-antoinette-rouvroy-11112250).

<sup>12</sup> *L'idée d'un droit à un avenir ouvert*, ERES, Revue française d'éthique appliquée, n°10, 2020/2, pp.32-41.

<sup>13</sup> *Ibidem*, p.40.

## Pour aller plus loin

### Articles

Nicolas ALEP, *Quelques pistes de réflexion pour une décroissance numérique*, revue Permanences critiques, n°1, juin 2021. Analyse accessible en ligne : [www.arc-culture.be/wp-content/uploads/2021/05/reflexion-pour-une-decroissance-numerique.pdf](http://www.arc-culture.be/wp-content/uploads/2021/05/reflexion-pour-une-decroissance-numerique.pdf).

Vanessa DELLA PIANA, *Vers une société du « sans contact » ?*, analyse 12, Namur, Cefoc, 2023.

Dossier de la revue Atout Sens, *Digitaliser ?*, n°54, Namur, Cefoc, mars 2024 : [www.cefoc.be/AS-no-54-mars-2024-Digitaliser](http://www.cefoc.be/AS-no-54-mars-2024-Digitaliser).

*Curseurs* : un nouveau périodique pour réfléchir la société numérique [www.curseurs.be/](http://www.curseurs.be/).

### Sites

Educode : [www.educode.be](http://www.educode.be)

Un espace de rédaction collective sur les questions que pose le numérique. On y trouve des actualités (associatives, politiques), des références de sites, d'ouvrages ou de documentaires, des activités de formation... pour penser et agir face au « tout numérique ».

Code du numérique : [www.codedunumerique.be](http://www.codedunumerique.be)

En accès libre : des ressources, des tournages, les propositions de lois.

### Collectifs

Ateliers du DK, un projet de Tactic et Neutrinet asbl : [www.ateliers-dk.be](http://www.ateliers-dk.be)

Des soirées-débat pour aborder de nombreux sujets liés au numérique et explorer des manières de faire alternatives.

Collectif PUNCH, un collectif d'associations « pour un numérique humain et critique » : [www.collectif-punch.be](http://www.collectif-punch.be).

Présentation dans l'article de la revue Akène, *PUNCH : un collectif qui pense le numérique comme un commun social*, mars 2023 : [www.legrainasbl.org/revueakene/punch-un-collectif-qui-pense-le-numerique-comme-un-commun-social/](http://www.legrainasbl.org/revueakene/punch-un-collectif-qui-pense-le-numerique-comme-un-commun-social/).

